



Vous souhaitez obtenir des informations sur l'assainissement de l'enveloppe de votre bâtiment ?

Cette séance publique est faite pour vous !

La Commune va prendre en charge les frais d'études d'un bureau d'ingénieurs. Celui-ci aura pour mission d'organiser pour le compte des propriétaires de bâtiments chauffés un **conseil global de la rénovation de l'enveloppe thermique.**

Pour en savoir plus, rejoignez-nous et merci par avance de faire suivre aux propriétaires.

Séance organisée le **12 avril à 19h30** à la salle du conseil de Sottens (Emetteur) pour présenter la démarche de cette campagne, ainsi que les étapes prévues.

La Municipalité et la Commission Energie